



La Banque CIBC déclare des dividendes et annonce les choix en vertu de son Régime d'investissement à l'intention des actionnaires

TORONTO, ON - le 25 août 2016 /CNW/ - La Banque CIBC (TSX : CM; NYSE : CM) a annoncé aujourd'hui que son conseil d'administration a déclaré un dividende de 1,21 \$ par action ordinaire pour le trimestre se terminant le 31 octobre 2016. Ce dividende sera versé le 28 octobre 2016 aux actionnaires dûment inscrits à la clôture du marché le 28 septembre 2016.

Actions privilégiées de catégorie A

Le conseil d'administration a également déclaré les dividendes par action suivants :

Pour le trimestre se terminant le 31 octobre 2016, payables le 28 octobre 2016 aux actionnaires dûment inscrits à la clôture du marché le 28 septembre 2016 :

Série 39 - 0,243750 \$

Série 41 - 0,234375 \$

Série 43 - 0,225000 \$

D'autre part, la Banque CIBC a annoncé les choix offerts en vertu du Régime d'investissement à l'intention des actionnaires CIBC (le « régime »).

Régime d'investissement à l'intention des actionnaires CIBC

Conformément au régime, la Banque CIBC offre l'Option de réinvestissement des dividendes aux résidents canadiens et l'Option de dividendes en actions aux résidents des États-Unis, ce qui permet respectivement de réinvestir les dividendes sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de la Banque CIBC dans des actions ordinaires de la Banque CIBC ou de les recevoir sous forme d'actions ordinaires de la Banque CIBC. Les actionnaires qui sont des résidents canadiens peuvent également acheter des actions ordinaires supplémentaires en vertu de l'Option d'achat d'actions.

Aux termes du régime, la Banque CIBC a le droit de décider si les actions ordinaires aux fins du régime sont achetées sur le marché secondaire ou émises sur le capital autorisé. La Banque CIBC a choisi d'émettre des actions ordinaires sur son capital autorisé à compter des dividendes payables le 28 octobre 2016 aux porteurs d'actions ordinaires et d'actions privilégiées inscrits à la fermeture des bureaux le 28 septembre 2016. Les actions ordinaires émises à compter du 28 octobre 2016 en vertu de l'Option de réinvestissement des dividendes et de l'Option de dividendes en actions le seront au cours moyen du marché (selon la définition du régime) réduit de 2 %. La réduction ne s'appliquera pas aux actions ordinaires achetées en vertu de l'Option d'achat d'actions du régime. Auparavant, les actions ordinaires reçues par les participants en vertu du régime étaient achetées sur le marché secondaire sans réduction du cours moyen du marché.

Pour ce qui est des participants actuels au régime, la réduction s'appliquera automatiquement au réinvestissement de leurs dividendes à la date de paiement des dividendes du 28 octobre 2016. Les actionnaires inscrits, résidents du Canada ou des États-Unis, qui souhaitent adhérer au régime peuvent obtenir un formulaire d'inscription auprès de l'agent de la Banque CIBC, la Société de fiducie CST, en composant le 416 682-3860 à Toronto, ou le numéro sans frais 1 800 387-0825 partout ailleurs au Canada ou aux États-Unis. Les propriétaires réels d'actions ou les actionnaires non inscrits

admissibles doivent communiquer avec leur institution financière ou leur courtier pour obtenir de plus amples renseignements sur l'inscription au régime.

Afin d'assurer une participation à temps pour la date de paiement des dividendes du 28 octobre 2016, la Société de fiducie CST doit recevoir les formulaires d'inscription des actionnaires inscrits avant la fermeture des bureaux le 21 septembre 2016. Les propriétaires réels d'actions ou les actionnaires non inscrits admissibles doivent communiquer avec leur institution financière ou leur courtier bien avant la date susmentionnée pour obtenir des instructions concernant l'inscription au régime.

On peut obtenir un exemplaire de la circulaire d'offre du régime décrivant les modalités applicables au régime sur le site www.cibc.com/francais, dans la section des Relations avec les investisseurs, ou sur le site de l'agent à l'adresse www.canstockta.com/fr. On peut également envoyer un courriel à l'agent, à l'adresse inquiries@canstockta.com.

Les titres offerts n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu de la Securities Act of 1933 des États-Unis, sous sa forme modifiée, et ils ne peuvent être ni offerts ni vendus aux États-Unis sans enregistrement ou exemption applicable en vertu des exigences d'enregistrement. Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription de quelque titre que ce soit aux États-Unis ou dans tout autre territoire où une telle offre serait illégale.

À propos de la Banque CIBC

La Banque CIBC est une institution financière canadienne de premier plan d'envergure mondiale qui offre des services financiers à près de 11 millions de clients, tant des particuliers que des entreprises. Par l'intermédiaire de ses trois principales unités d'exploitation, Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, Gestion des avoirs et Marchés des capitaux, la Banque CIBC offre un éventail complet de produits et de services au moyen de son réseau étendu de services bancaires électroniques, de ses centres bancaires et de ses bureaux dans tout le Canada, aux États-Unis et dans le monde entier. Vous trouverez d'autres communiqués et renseignements au sujet de la Banque CIBC à www.cibc.com/ca/media-centre/index-fr.html ou sur Twitter [@BanqueCIBC](https://twitter.com/BanqueCIBC), Facebook (www.facebook.com/CIBC) et Instagram [@CIBCNOW](https://www.instagram.com/CIBCNOW).

-30-

Pour plus de précisions :

Relations avec les investisseurs :

Alice Dunning	416-861-8870	alice.dunning@cibc.com
Jason Patchett	416-980-8691	jason.patchett@cibc.com

Communications financières et aux investisseurs :

Erica Belling	416-594-7251	erica.belling@cibc.com
---------------	--------------	--